



CABINET MAYET & ASSOCIÉS

AVOCATS SPECIALISTES EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Maitre Mayet Patrick
Avocat international droit pénal

Maitre Bersand Sandra
Avocat international droit civil

Maitre Griffard Pierre
Avocat commerce International

Maitre Verseau Mathieu
Avocat international droit pénal

Maitre Mayet François
*Avocat international
droit du commerce*



AVOCATS
DE PARIS

Cabinet Mayet & associés

5 Avenue Alphanod
75116 - Paris

Tel : 01 78 76 54 18

Fax : 01 73 76 87 30

HORAIRE D'OUVERTURE:
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

SIGNATURE ET TAMPON
« BON POUR ACCORD »

Suit par R.A.R

Nos ref. / FICHER TELECOM - Dossier : 856479258

Vos ref. : Mme Aerberhard

A rappeler dans toute correspondance

ASSIGNATION IMMÉDIATE

OBJET : PROTOCOLE D'ACCORD AMIABLE N°177055

RESILIATION DE CONTRAT

Paris, le 31 Mars 2011

Nous sommes saisi de la défense des intérêts du groupe **FICHER TELECOM** suite au litige concernant votre contrat d'insertion.

Nos clients, nous ayant donné instruction de déposer une assignation immédiate, nous devons vous stipuler les accusations émises à l'égard de vos établissements:

- Injonction de payer (code de procédure article 10-45)
- Non respect de contrat (Code civil article 142-56)

Aussi, nous vous proposons de rétablir la situation de manière immédiate et sans préavis, en effectuant ce jour, un virement bancaire d'un montant de **23000 € T.T.C.**, directement au Siège des établissements demandeurs.

ASSURANCES:

Suite aux différents accords, qui ont été conclus avec notre Cabinet et validés par les assurances de la filiale commerciale, nous vous confirmons par la présente le remboursement intégral de la facturation soit au montant total de 23000 € T.T.C sous un délai de 7 jours après réception de l'ordre de virement, qui doit être effectué ce jour.

Cette résiliation anticipée de contrat étant consentie à titre exceptionnel, elle est soumise à une clause impérative de confidentialité, sous peine d'être considérée comme nulle et non avenue. (Annexe 2)

La résiliation prendra effet au moment de la clôture du contrat par les soins de notre Cabinet et en aucun cas, nul ne sera en droit de vous réclamer la moindre somme concernant cette affaire.

En l'occurrence, si la situation n'est pas rétablie aujourd'hui, nous serons dans l'obligation d'assigner vos établissements au Tribunal de Commerce de Paris (75004) et ne pourrons en aucun cas être tenus pour responsables des suites de cette affaire, ainsi que des dommages encourus.

Veuillez agréer nos salutations respectueuses.

Maitre MAYET FRANCOIS

CABINET MAYET & ASSOCIÉS
AVOCATS INTERNATIONAUX
5 AVENUE ALPHANOD - 75116 PARIS
TEL : 01 78 76 54 18
FAX : 08 21 19 19 99
INT-TEL : 755125515/BC358

CLAUSE IMPERATIVE DE CONFIDENTIALITE.

ENTRE :

Le Cabinet d'Avocats MAYET & ASSOCIES,
Représenté par Maître MAYET FRANCOIS, Avocat au Barreau de Paris,
agissant en qualité de médiateur garant des paiements, d'une part ;

ET :

Représentés par Mme Aeberhard
d'autre part

IL EST ENTENDU QUE :

En raison du contexte extrêmement concurrentiel dans lequel évoluent les professionnels de l'édition, la résiliation anticipée d'un contrat valide, n'est consentie qu'à titre exceptionnel.

DE CE FAIT, DE CONVENTION EXPRESSE ET D'UN COMMUN ACCORD :

Les parties s'engagent à respecter un processus fondé sur une absolue confidentialité.

Les parties conviennent de conserver cette confidentialité quant à l'ensemble des échanges et informations pouvant être transmises de part et d'autre, de façon écrite ou verbale, dans le cadre de la résiliation anticipée de ce contrat.

Le bénéficiaire du remboursement s'engage à prendre toutes les mesures et précautions nécessaires afin que ne soient pas divulguées à un tiers, à une société concurrente ou un quelconque établissement bancaire, les informations et données confidentielles, contenues dans ce protocole, ainsi que les conditions et conventions de remboursement accordées par les assurances, **sous peine de la totale nullité du protocole d'accord.**

POUR VALOIR CE QUE DE DROIT.

BP CB

Bureau Paris - Boulevard de la Chapelle - 75010 Paris

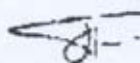
Strictement confidentiel

SIGNATURE ET TAMPON

**« Je m'engage sur l'honneur à
respecter la clause de confidentialité. »**

Maître MAYET FRANCOIS

CABINET MAYET & ASSOCIÉS
AVOCATS INTERNATIONAUX
5, AVENUE ALPHAND - 75116 PARIS
TEL : 01 78 76 54 18
FAX : 08 21 19 39 99
INT./R.R. : 75512555/HBC358



Talon a decouper

R.I.B BANCAIRE (Facture suit)

Beneficiaire : REN FAN

Adresse du beneficiaire: China zhejiang wenzhou shi ou hai qu liao zhen

N° Compte: 4563 5162 0600 331 5465

Banque: BANK OF CHINA WENZHOU LIAO SUB-BRANCH

Adresse banque: 1 liao zhong road ou hai district wenzhou zhejiang province
CHINA

SWIFT: BKCHCNBJ 92B

PAYS: CHINE

Date: 29/03/2011

D'onneur d'ordre :Mme Acherhard

Montant du paiement: 23000 €

Motif du paiement: Reglement de facture
